

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Première session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 19–21 février 2007

NOTES D'INFORMATION

RAPPORT SUR LA RÉUNION CONJOINTE DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DU PNUD/UNFPA, DE L'UNICEF ET DU PAM

New York, 19-22 janvier 2007



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.1/2007/INF/7
15 février 2007
ORIGINAL: ANGLAIS

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Secrétaire du Conseil d'administration: Mme C. von Roehl tél.: 066513-2603

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme C. Panlilio, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).



Préparation aux catastrophes naturelles

1. Le Président du Conseil d'administration de l'UNICEF a invité la Directrice générale de l'UNICEF à présenter le document de travail et à ouvrir les débats au nom de l'UNICEF, du PNUD/UNFPA et du PAM. La Directrice générale a souligné l'importance de la capacité de récupération des communautés, de l'initiative et de la maîtrise des activités par les pays et de l'action conjointe, et a prôné l'adoption de cinq mesures: 1) lier les systèmes d'alerte rapide aux mécanismes d'intervention rapide (surtout au sein des communautés); 2) atténuer les risques de catastrophes qui menacent les communautés et accroître leur capacité d'intervention; 3) améliorer la fiabilité des systèmes d'intervention d'urgence; 4) renforcer les capacités de mobilisation et de gestion des interventions face à des situations d'urgence; et 5) mettre davantage l'accent sur la prévention des risques, comme il est recommandé dans le Cadre d'action de Hyogo pour 2005–2015. La prévention des risques devrait faire partie intégrante des activités de l'équipe de pays, du bilan commun de pays et du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et toutes les activités devraient tenir compte des plans de développement des gouvernements.
2. La Directrice du Centre belge de recherche sur l'épidémiologie des catastrophes (CRED) a insisté, elle aussi, sur la nécessité d'établir un lien entre la préparation aux catastrophes et les activités de développement, et a brossé un tableau rapide de la situation. Plus de 400 grandes catastrophes sont signalées chaque année et, bien que le nombre de morts à déplorer soit en diminution, les pertes économiques et le nombre de victimes ayant besoin d'aide sont en augmentation. Cette tendance s'explique essentiellement par la vulnérabilité croissante des populations, en particulier les plus pauvres, qui vivent souvent dans des régions à haut risque. La Directrice a appelé à une meilleure planification fondée sur des données factuelles et à un renforcement des capacités des communautés.
3. Décrivant l'expérience des Philippines, l'Administrateur du Bureau de la défense civile aux Philippines a prôné une démarche participative intégrée, mettant l'accent sur la préparation des communautés, la prévention des risques et l'alerte rapide, et donnant un rôle essentiel aux collectivités locales. La stratégie adoptée aux Philippines prévoit la mise à niveau du système de prévisions, des campagnes d'information, une formation continue, à tous les niveaux, pour améliorer les interventions en cas de catastrophe et la prévention des risques, et le renforcement des capacités d'intervention du gouvernement et du secteur privé.
4. Le Directeur du PNUD au Pakistan a décrit les enseignements tirés de l'expérience de l'équipe de pays des Nations Unies au Pakistan, où la gestion des catastrophes est une activité bien développée, et souligné trois lacunes: manque de connaissances en matière de récupération et de prévention des risques à long terme;



financement insuffisant de la préparation aux catastrophes et de la prévention des risques, et intérêt limité des donateurs pour la recherche et le sauvetage. Il faudrait concentrer les efforts sur la participation de toutes les organisations des Nations Unies, la préparation aux catastrophes et la prévention des risques à long terme, le développement des capacités à tous les niveaux, et la participation des organisations non gouvernementales et de la société civile à la préparation des communautés.

5. La délégation pakistanaise a précisé que le document intitulé "Cadre national de prévention des catastrophes", distribué au cours de la séance, n'était qu'une version provisoire actuellement examinée par le Gouvernement pakistanais.
6. Les délégations ont déclaré qu'il était urgent d'améliorer la préparation aux catastrophes et la prévention des risques au niveau national, et réclamé l'adoption de plusieurs mesures: intégrer l'évaluation des risques, la préparation aux catastrophes et la prévention des risques à toutes les activités et à tous les cadres de développement; intégrer les systèmes nationaux d'alerte rapide aux systèmes internationaux; améliorer les systèmes d'information et le partage des informations; renforcer la coopération entre les pays, entre les régions et entre les pays du Sud; intégrer tous les aspects de la gestion des catastrophes; former et sensibiliser les décideurs à tous les niveaux; développer les capacités à tous les échelons, en particulier dans les communautés; consolider les plans nationaux de préparation aux catastrophes et les capacités des organisations des Nations Unies; préciser le rôle et la contribution de chaque organisation, surtout en matière de prévention des risques; renforcer la coopération entre les organismes des Nations Unies, surtout en ce qui concerne le Comité permanent interorganisations et la Stratégie internationale de prévention des catastrophes, y compris le système d'action groupée; et adhérer au Cadre d'action de Hyogo.

Premier objectif du Millénaire pour le développement: Approches interdépendantes de la réduction de la pauvreté

7. Le Président du Conseil d'administration du PAM a ouvert la séance en invitant le Directeur de la Division des politiques, des stratégies et de l'appui aux programmes, représentant la Directrice exécutive adjointe du PAM pour l'administration, à présenter le document de travail au nom des quatre organisations.
8. Présentant les principaux points traités dans le document, le Directeur a rappelé que les quatre organismes avaient conjointement arrêté un certain nombre de principes devant faciliter le processus d'intégration: i) vision commune des objectifs, des stratégies et des instruments politiques; ii) mise en commun des ressources et des capacités de conception et d'exécution des programmes; iii) harmonisation avec les priorités nationales et appui à leur mise en œuvre; iv) méthodes rigoureuses de suivi et d'évaluation des progrès vers la réalisation des grands objectifs, avec des cibles intermédiaires clairement définies. Des engagements ont été pris et des investissements, réalisés pour mettre en oeuvre ces principes. Pour que ces démarches intégrées se généralisent et entrent systématiquement dans le cadre de la programmation, les quatre organisations doivent continuer de s'efforcer de surmonter les obstacles auxquels elles sont en butte sur le plan des politiques, des concepts, des opérations et des capacités.

9. Le Ministre libérien de la planification a été invité à faire un exposé des approches interdépendantes de la réduction de la pauvreté dans une optique de terrain. Il a décrit les efforts actuellement déployés pour élaborer un projet de stratégie de réduction de la pauvreté. L'expérience du Libéria semble indiquer l'importance cruciale de deux questions interdépendantes: la maîtrise par les pays de l'élaboration de la stratégie et l'établissement de priorités parmi différents investissements possibles.
10. En inscrivant le projet de stratégie de réduction de la pauvreté dans un cadre plus large visant à promouvoir les mesures de relèvement et de réforme, on a permis aux pays de prendre en main les programmes et d'établir les priorités de manière adéquate, conduisant à une démarche intégrée et globale, propre au Libéria, qui s'articule autour de quatre éléments clés: maintien de la paix et de la sécurité; revitalisation de l'économie; renforcement de la gouvernance et de l'état de droit; réhabilitation de l'infrastructure et des services de base. Le Gouvernement libérien était confiant quant à l'impact de la stratégie de réduction de la pauvreté qui, avec l'appui de tous les partenaires, permettrait la relance du pays et une croissance soutenue. Le Ministre a conclu en encourageant les quatre organisations à intensifier leurs activités au Libéria, avec pour objectif d'améliorer la coordination, le partage de l'information, l'obligation mutuelle de rendre des comptes et le travail en partenariat.
11. Les participants à la réunion ont été invités à poser des questions et faire part de leurs commentaires. Les discussions ont abouti aux conclusions suivantes: si l'on voulait atteindre les cibles de l'OMD 1, toutes les parties prenantes devaient redoubler d'efforts; il était primordial de veiller à l'intégration des stratégies, des plans et des investissements; les pays avaient un rôle essentiel à jouer dans la réduction de la pauvreté et de la faim mais pouvaient rarement y parvenir seuls, sans l'aide de leurs partenaires, dont les quatre organisations; les efforts d'intégration devaient être concentrés au niveau national et les processus de réforme des Nations Unies offraient des conditions propices à cette intégration et à cette concentration; des instruments comme les OMD, les stratégies de réduction de la pauvreté, les bilans communs de pays, le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et la gamme des plateformes régionales et sous-régionales devaient servir à accélérer et intensifier ces efforts d'intégration; ces efforts devaient être explicitement axés sur les résultats et prendre en considération les facteurs nationaux et mondiaux pertinents; les conseils d'administration des quatre organisations devaient être plus au fait des responsabilités qui leur incombent dans la promotion de l'intégration et de la concertation, surtout à l'échelle nationale.

Réforme des Nations Unies

12. Le Président du Conseil d'administration du PNUD/UNFPA a ouvert la séance en se déclarant heureux d'avoir été élu président et en décrivant brièvement les principales réalisations de l'année à venir. Il a ensuite donné la parole au Président du Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD).
13. Le Président du GNUD et le Directeur général de l'Organisation internationale du Travail ont présenté la question de la réforme des Nations Unies. Le Président du GNUD a rappelé que cette réforme améliorerait la transparence vis-à-vis des partenaires nationaux, à travers la gestion et le partage des connaissances techniques, améliorerait l'efficacité grâce au système d'évaluation mutuelle des résultats à 180 degrés et renforcerait le système de coordonnateurs résidents.

L'adoption d'une seule et même stratégie par les organisations, fonds et programmes des Nations Unies aiderait par ailleurs les gouvernements à mettre en oeuvre leurs stratégies nationales de développement. Le Président a souligné le caractère expérimental du projet pilote "Unis dans l'action", auquel participent huit pays dont la situation propre influe sur l'approche, les résultats et les enseignements à tirer.

14. Le Directeur général de l'OIT a remercié le Conseil d'administration et mis en avant tant les obstacles à surmonter que les perspectives de progrès. Rappelant que le travail à l'unisson devait respecter le mandat, la structure de gouvernance et la spécificité de chaque organisation participante, il a fait observer qu'il ne fallait néanmoins pas ignorer les différences de leurs systèmes et procédures. Il a mis en garde contre une hâte excessive, susceptible de compromettre les initiatives de réforme, et s'est dit préoccupé par les inégalités de financement dans un système multilatéral, de nature à creuser un écart entre le concept "Unis dans l'action" et la réalité. En conclusion, le Directeur général de l'OIT a évoqué brièvement les difficultés rencontrées par les coordonnateurs résidents, soulignant l'importance de la préparation technique et de la connaissance des activités des organismes, fonds et programmes à travers un échange de formation. Il a ajouté qu'il convenait de renforcer le rôle des coordonnateurs résidents aux niveaux régional et sous-régional.
15. Certaines délégations étaient d'avis que le système des Nations Unies devait apporter un soutien technique et financier continu tout en prenant soin de respecter les priorités nationales et favoriser l'appropriation des projets par les autorités nationales. Plusieurs délégations étaient favorables aux huit projets pilotes qui constituaient le coeur de la réforme, puisant dans les ressources et les capacités de l'ensemble du système pour mener une action cohérente et concertée. D'autres ont émis des réserves, craignant une rupture de continuité entre la mise en oeuvre de certaines propositions du Groupe de haut niveau et les consultations intergouvernementales sur ces recommandations. Un certain nombre de délégations voulaient en savoir plus sur la manière dont on déterminerait l'efficacité des projets pilotes pour promouvoir la cohérence, l'efficacité et l'efficacé. On s'inquiétait aussi de ce que la réforme du système des coordonnateurs résidents ne vienne ajouter des lourdeurs démocratiques. Plusieurs délégations pensaient qu'il fallait accélérer le rythme des réformes, en insistant sur une gestion responsable et transparente, avec obligation de résultats.
16. Au moins une délégation pensait qu'il importait de maintenir le financement du projet pilote au niveau convenu pour obtenir les meilleurs résultats. Elle estimait également que le processus gagnerait en transparence s'il était possible de consulter les rapports d'audit des fonds et programmes. Presque toutes les délégations ont souligné la très grande utilité du rapport et des recommandations du Groupe de haut niveau dans le contexte du débat en cours sur la réforme. Plusieurs ont manifesté la volonté de voir le Conseil d'administration jouer un plus grand rôle dans la prise de décisions et la détermination des orientations.
17. Le Président du GNUM et le Directeur général de l'OIT ont brièvement répondu en faisant observer que les pays qui participaient au projet pilote contribuaient à définir les points importants qui avaient une influence sur l'initiative "Unis dans l'action" et orientaient les discussions au niveau international. Les changements qui seraient apportés au système des coordonnateurs résidents n'entraîneraient pas de lourdeurs bureaucratiques, car ils puiseraient dans les ressources existantes pour assurer leur fonctionnement. Le Président du GNUM a mis en garde les participants



en déclarant qu'il ne fallait pas confondre coordination et grandes réunions. Il a ajouté que les fonds assortis de restrictions quant à leur utilisation nuisent à l'efficacité financière. Le Directeur général a conclu en réaffirmant l'énorme potentiel offert par les coordonnateurs résidents pour créer des synergies et éliminer les chevauchements et les doublons.

Dimensions sexospécifiques du VIH/sida

18. La séance a été ouverte par le Président du Conseil d'administration du PNUD/UNFPA. Parlant au nom du PNUD, de l'UNFPA, de l'UNICEF et du PAM, la Directrice exécutive de l'UNFPA a passé en revue les grands problèmes liés aux dimensions sexospécifiques du VIH/sida. Elle a cité quelques actions concertées du système des Nations Unies et précisé les enjeux. Le Directeur du Programme brésilien de lutte contre les maladies sexuellement transmissibles et le sida a décrit l'expérience tentée au Brésil pour contrer la féminisation de l'épidémie. Son intervention a été suivie d'une présentation du conseiller en matière de VIH/sida en Afrique de la Fédération internationale pour le planning familial, qui a insisté sur l'importance de la participation des hommes à la lutte contre le VIH/sida. Pour terminer, une représentante du Réseau asiatique des personnes atteintes du VIH/sida (membre du Conseil de coordination du Programme ONUSIDA) a évoqué son combat contre le VIH/sida sous un angle personnel.
19. Les participants ont souligné l'importance des "Trois principes" de coordination des réponses à l'échelle nationale et félicité les quatre organisations pour les progrès réalisés grâce à elles dans la coopération Sud-Sud et les discussions sur les problèmes qui constituent le nouvel ordre du jour mondial, notamment les OMD. Ils sont convenus de la nécessité d'un plus grand engagement financier dans la lutte contre l'épidémie et de l'importance de créer des programmes destinés particulièrement aux adolescents et aux jeunes, qui feraient une large place aux questions sexospécifiques, tels les rapports de force entre les sexes, la violence à l'égard des femmes et le fait que les femmes et les jeunes filles sont les premières à s'occuper des malades.
20. Les délégations se sont félicitées de ces présentations et de la coopération entre les quatre organisations. Elles ont reconnu le rôle prépondérant joué par le PNUD, l'UNFPA, l'UNICEF et le PAM dans la lutte contre l'épidémie. Elles ont fait l'éloge du document de travail pour son analyse des déterminants sexospécifiques du VIH/sida. Les délégations ont encouragé les quatre organisations à multiplier les échanges sur leurs expériences respectives, entre elles et avec d'autres partenaires du développement. Elles ont souligné à quel point il importait de suivre les résultats et d'en rendre compte et combien les programmes montraient comment les interventions concertées pouvaient avoir une influence sur les dimensions sexospécifiques du VIH/sida. Elles ont mis en garde contre la duplication des efforts et recommandé que les quatre organisations mènent davantage d'initiatives conjointes dans le cadre du processus global de réforme des Nations Unies. Elles ont demandé une plus grande transparence dans l'affectation des ressources, surtout dans le domaine du VIH/sida et des questions sexospécifiques, notamment l'autonomisation des femmes.
21. Les délégations ont en outre insisté sur la nécessité de tenir compte des facteurs socioculturels et de faire participer des acteurs clés comme les chefs religieux et traditionnels à la programmation des activités de lutte contre le VIH/sida. Elles ont souligné qu'il était important de tenir compte des rôles attribués à chacun des deux

sexes et de la notion de masculinité. Elles ont souligné la nécessité d'analyser et de prendre en considération les schémas sur lesquels étaient construites les sociétés et la vulnérabilité particulière des femmes et des jeunes filles afin de concevoir des programmes efficaces. Elles ont également souligné la nécessité de consacrer davantage de ressources aux programmes. Rappelant les liens entre le VIH/sida et la santé sexuelle et procréative, elles ont instamment prié les organisations d'accorder une plus grande attention à la violence exercée contre les femmes pendant et après les conflits.

22. Enfin, les délégations ont insisté sur l'importance de donner suite aux recommandations de la Cellule mondiale de réflexion pour une meilleure coordination des institutions multilatérales et des donateurs internationaux dans la riposte au sida. Rappelant qu'il fallait impérativement réduire le nombre de programmes parallèles en améliorant la coordination entre les organisations des Nations Unies, elles ont demandé des approches axées sur les résultats mais plus vastes et mieux coordonnées tout au long du cycle du programme, en mettant l'accent sur la mise en œuvre et l'amélioration des mécanismes de suivi et d'évaluation.